

Bulletin communal

ALTENHEIM

Janvier 2015 - N° 29



Dans ce numéro :

Editorial :	2
Extraits des comptes rendus :	3
Les Grands Anniversaires 2014-2015 :	5
Infos Utiles :	5 et 6
Fête de Noël des enfants :	6
Cérémonie du 11 novembre :	7
Forêt :	8
Actu Com Com:	9
Album de famille :	12
Fête des aînés :	13
La Poste :	15
Etat Civil :	16
Agendas :	16

Mairie d'Altenheim: 15 rue Principale - 67490 ALTENHEIM

☎ : 03 88 70 21 10

✉ : mairie.altenheim@orange.fr



Chers habitants d'ALTENHEIM,

Nous voilà déjà en 2015, c'est avec plaisir que je vous transmets ce nouveau numéro de notre bulletin communal, qui sortira désormais au rythme semestriel avec un numéro en début d'année et un autre au courant de l'été.

L'année 2015 sera ponctuée par les travaux suivants :

- Le remplacement des panneaux de nom de rue trop vétustes et le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération de la rue de Dettwiller. Il est situé trop loin dans le village et compromet la sécurité de nos habitants. Dans un souci d'économie, ces travaux seront réalisés par l'équipe municipale.
- Les vitraux de l'église seront également auscultés et les parties les plus abîmées seront réparées. Des subventions ont été demandées au Conseil Général et au Député M. HETZEL, ce qui a retardé le commencement des travaux prévus en 2014, étant donné qu'il faut impérativement attendre l'accord des subventions avant le démarrage des travaux.
- Une étude est en cours pour la rénovation de la rue de Wolschheim, le réseau d'assainissement sera contrôlé et modifié au besoin, le problème des coulées de boue sera traité et le revêtement en surface, ainsi que les trottoirs, seront rénovés.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'Etat va largement diminuer les dotations qu'elle reverse aux collectivités territoriales pour essayer de stabiliser sa situation financière catastrophique. Cette diminution va forcément engendrer des difficultés sur nos régions, nos départements et nos communes, donc sur nous-mêmes en tant que citoyens. Il nous appartient à nous, votre municipalité d'en limiter les effets car au bout du compte se sont toujours les mêmes, vous l'avez bien compris, qui doivent payer. C'est la raison pour laquelle nous veillerons scrupuleusement à ne pas surcharger votre budget. Toute l'équipe travaille actuellement à la recherche de pistes d'économies car la facilité serait d'alourdir la fiscalité des ménages mais ce n'est de loin pas, la meilleure solution. Mais n'oublions pas que nous avons la chance de vivre dans une commune rurale, une commune alsacienne ! Peu importe le nom que notre gouvernement veut donner à notre région, nous resterons toujours alsacien de cœur.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne année 2015 et que l'esprit de tolérance nous permette de mieux vivre de manière collective dans ce lieu commun à tous qu'est notre beau village d'Altenheim.

Le maire,
Mickaël VOLLMAR

Extraits des comptes rendus

Séance du 10 septembre 2014 :

- Le Conseil Municipal a approuvé le retrait des communes de DUNTZENHEIM et de GINGSHEIM du SIVOS « Autour du Sternenberg ».
- Le Conseil Municipal a décidé de confier l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol au SDAUH (Service Départemental d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Habitat) et de signer cette convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin. La redevance payée par la commune est fixée à 2€ par habitants et par an, à compter du 1^{er} janvier 2015 avec une stabilité garantie jusqu'au 31 décembre 2020. L'instructeur passera en mairie pour conseiller les élus et les candidats à la construction. Un rendez-vous sera à prendre au préalable avec la secrétaire de mairie. La convention passée antérieurement avec la DDT, service de l'état, sera résiliée.
- Une motion relative à l'avenir de la Région Alsace, en faveur d'un redécoupage dans les contours actuels et d'une fusion des 2 Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin a été validée à l'unanimité par le Conseil Municipal et transmise aux services de l'état.
- Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à demander au Préfet de soustraire notre commune du bénéfice du régime des aides à l'électrification rurale et de maintenir la totalité du périmètre de la commune en régime urbain d'électrification comme c'était le cas jusqu'à présent.

Séance du 9 octobre 2014 :

- Chasse 2015/2024 : Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la location en un seul lot de chasse comprenant 293ha dont 37ha boisés et pour une durée de 9 ans à l'association de chasse « les copains d'Altenheim » représenté par Mr GITZ Hubert en approuvant la convention de gré à gré.
Le prix annuel de la location est fixé à 2700€ et sera révisé annuellement en fonction de l'indice national de fermage.
Pour rappel, le produit de location a été abandonné à la commune dans son intégralité car plus des deux tiers des propriétaires (87) possédant plus des deux tiers de la superficie (184ha) de la chasse communale se sont prononcés en faveur de cette destination.

Séance du 13 novembre 2014 :

- Le Conseil Municipal prend acte de la dégradation financière du contrat d'assurance des risques statutaires et autorise le Maire à souscrire un avenant au contrat, auprès de l'assureur AXA et du courtier Yvelin selon les conditions suivantes :

Agents immatriculés CNRAL Taux 4.88% et Agents non immatriculés CNRAL taux 1.27%.

- Une convention de déneigement a été signée entre M.MARXER Christophe et la mairie d'Altenheim pour la saison hivernale 2014/2015. Cette convention a pour objet la réalisation de travaux de déneigement sur les voies communales ainsi que les abords des bâtiments communaux. La rémunération de l'exploitant agricole est fixée à 40€ HT de l'heure.
- Le compte rendu d'activité 2013 de la Communauté des Communes de la Région de Saverne a été présenté et le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.
- Le Conseil Municipal a également décidé de transférer la compétence assainissement correspondant à la collecte des eaux usées et pluviales au SDEA et il a désigné Mr HEITZ Jean Claude comme délégué de la commune au sein de la commission locale ainsi qu'aux assemblées territoriales et générales du SDEA.

Séance du 17 décembre 2014 :

- Une convention de prestations entre la CCRS et la commune a été signée permettant la mise à disposition de l'archiviste intercommunale pour un tarif d'intervention 2015 de 15€ la demi-journée et de 3.75€ de l'heure.
- Le rapport sur le prix et sur la qualité du service public d'assainissement collectif 2013 a été présenté et adopté par le conseil municipal.
- Le conseil municipal a approuvé le retrait de la commune de KNOERSHEIM du SIVOS « Autour du Sternenberg ».

Les Grands Anniversaires en 2014- 2015

Anniversaire avec passage du Maire et des Adjoints à partir de 75 ans (facultatif) :



Marie-Thérèse MARXER le 3 octobre 2014, 90 ans



Joseph MARXER le 30 octobre 2014, 80 ans



Jeanne GSTALTER le 16 janvier 2015, 90 ans

Infos utiles

Permanences de la mairie :
le lundi de 17 heures à 19 heures
le jeudi de 15 heures à 17 heures

Mairie : 03.88.70.21.10

Ecole maternelle : 03.88.70.25.67

Salle polyvalente : 03.88.70.24.22

Maire : 06.84.24.42.82

1^{er} adjoint (Jean-Claude HEITZ) :
06.83.36.80.24

2^{ème} adjoint (Daniel KNOBLOCH) :
06.86.88.18.30

3^{ème} adjointe (Murielle WICKER) :
06.82.87.22.25

Noël des enfants 2014

Le CCAS de la commune d'Altenheim a décidé, cette année, d'organiser une sortie cinéma pour les enfants de 5 à 12 ans.

Celle-ci a eu lieu le samedi 13 décembre au Ciné Cubic de Saverne.

14 enfants ont répondu positivement à l'invitation. Les membres du CCAS les ont accompagnés et tous les enfants étaient ravis en sortant de la salle obscure, où "Astérix et le Domaine des Dieux" avait été projeté.



Les plus petits ont eu l'incroyable surprise de voir passer le Père Noël, en personne, chez eux. Et oui ... au cours de l'après-midi du samedi 20 décembre, la sonnette de certaines "chaumières" avait retenti, et derrière la porte, certains enfants du village ont eu la joie immense de découvrir ... Le Père Noël. Il prenait, en effet, un peu d'avance, car il ne lui était pas possible de tout distribuer le soir de Noël... De plus, je crois même avoir entendu que sa hotte était bien pleine, et que chaque enfant a reçu un petit cadeau.

" Alors, félicitations les enfants, c'est que vous avez dû être sages !"

Rédactrice : Murielle Wicker

Infos utiles

Abbé Tim : 03.88.91.41.48

Dépannage électricité : 03.88.18.74.00

Gendarmerie : 17

Service des eaux : 03.88.91.21.68

Samu : 15

Transport à la demande (Comette) :
03.88.71.78.82

Pompier :18

La Ruche : 03.88.70.28.77

Centre antipoison : 03.88.37.37.37

La cérémonie du 11 novembre sous une météo clémente cette année !

Après la cérémonie religieuse présidée par l'Abbé Tim Dietenbeck, à la mémoire des défunts et victimes des guerres, nous avons pu nous recueillir devant la plaque commémorative fixée sur le mur extérieur de l'Eglise, C'est là que notre nouveau et jeune Maire, Mickaël Vollmar a prononcé son premier discours officiel, en présence de :

- Messieurs les anciens combattants de la commune ;
- M. Knobloch Daniel et Mme Wicker Murielle, Adjoints,
- Ms. et Mmes les Conseillers Municipaux,
- M. Hollner Jean-Claude, Maire honoraire de notre commune,
- M. Volgringer Charles, Adjoint honoraire de notre commune.

(Tous deux seront honorés officiellement par la nouvelle municipalité au cours de la cérémonie du 8 mai prochain)

- M. Reinhart Daniel, ancien Adjoint au Maire dans notre commune.
- M. Carbiener, Conseiller Général, qui n'a malheureusement pu rejoindre le groupe que plus tard,
- Mme la Secrétaire de Mairie,
- et un grand nombre de citoyens.

Après avoir rappelé que nous commémorions cette année le 100^{ème} anniversaire du début de la Grande Guerre, mais aussi le 70^{ème} anniversaire de la libération de Saverne, le Maire nous a rappelé au souvenir des horreurs de la guerre, mais aussi au fait que notre pays vit en paix depuis 60 ans et que nous devons continuer à bâtir cette paix et construire un monde respectueux de la vie humaine.

Il nous a rendu attentif au fait que les vrais ennemis à combattre aujourd'hui sont : l'injustice, le mépris et la haine.

Une gerbe à été déposée en l'honneur des victimes des guerres et une minute de silence a été observée.

La chorale paroissiale et M. le curé nous ont alors fait l'honneur d'interpréter « l'hymne Européen » tiré du « prélude de l'Ode à la Joie » de la IX^{ème} symphonie de Ludwig Van Beethoven. Cet hymne, officialisé par le Conseil des Ministres des pays de l'Europe en 1972 à Strasbourg, appelle à la paix et la joie dans notre monde !

C'est le cœur rempli de cette espérance, que nous avons partagé le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Merci à toutes et à tous pour votre présence qui traduit votre engagement à nous soutenir dans la lutte contre la violence et pour la paix dans notre commune, notre pays et par-delà toute frontière ! Rédactrice : Murielle Wicker





Découverte de dépôts sauvages dans la forêt.

En effet un individu y a déposé 2 mètres cube de laine de verre, une entreprise ou un particulier ?

Dans tous les cas, l'exécutant s'est pris le temps de bien ficeler les rouleaux...

Un tel acte est honteux et passible d'une contravention allant de 1 500 € à 3 000 € en cas de récidive.

Tout le monde sait que l'accès aux déchèteries du SMICTOM de la région de Saverne est gratuit et limité à 24 passages par an à partir du 1^{er} janvier 2015.

Un dépôt de plainte a été effectué à la Gendarmerie de Saverne.

Rédacteur : Daniel KNOBLOCH

Déménagement

Une page se tourne, depuis sa création en 1992 le District puis la CCRS (Communauté de Communes de la Région de Saverne) étaient établis au 10 rue des Murs, à Saverne. Progressivement l'administration a fini par occuper tous les locaux disponibles et à gravir les étages de l'immeuble. Mais le manque de place et surtout les questions de sécurité et d'accueil du public ont nécessité la recherche de nouveaux locaux. Une opportunité s'est présentée au 12 rue du Zornhoff, à proximité de la Maison de l'Emploi. Ce déménagement dans des locaux fonctionnels était également indispensable à la poursuite de la mutualisation qui suppose de réunir des agents de la CCRS et de la Ville. Pour les élus, ce déménagement n'est cependant qu'une étape, la construction d'un bâtiment est en projet...



Mutualisation : vers le rapprochement des administrations

Qu'est-ce que la mutualisation ? Il s'agit de la création de services communs, regroupant des agents de diverses collectivités et travaillant pour ces collectivités, qui se répartissent ensuite le coût de fonctionnement de ces services. Objectif : renforcer les compétences des équipes, gagner en efficacité et à terme générer des économies.

Entre la CCRS et la ville de Saverne, la mutualisation fait son chemin. La démarche est initiée en 2011, date à partir de laquelle les deux collectivités se « partagent » le même Directeur Général des Services, M. Fabrice Helmstetter.

En 2012 a lieu la création de deux services communs, le service informatique et le service communication.

Une convention permet d'évaluer les résultats obtenus et de définir des règles de calcul pour la répartition des coûts, entre la ville et la CCRS. Un comité de pilotage composé d'élus des deux collectivités suit ce dossier.

Depuis janvier 2015 la création d'un important service commun en charge des domaines suivants est expérimentée :

- Finance, comptabilité, contrôle de gestion
- Achat et marchés publics
- Affaires générales, Prévention des risques professionnels
- Ressources humaines, formation et paye du personnel

Les services ainsi mutualisés entre la ville et la CCRS représentent désormais un effectif de 20 salariés. Des objectifs de mise en cohérence du fonctionnement des deux administrations, de regroupement des moyens humains sont clairement affichés. A terme la démarche de mutualisation pourrait s'ouvrir à d'autres communes de la CCRS, le

principe d'une intercommunalité c'est bien de faire ensemble ce qu'on ne peut faire en restant seul !

De nouvelles entreprises au Martelberg : VPCF et CTRI

La société **CTRI** (Conseil Technique - Représentation Industrielle) est la prochaine entreprise qui s'implantera au Martelberg. Elle est spécialisée dans la distribution de grandes marques de pompes industrielles et de flexibles, en ayant une capacité d'expertise pour accompagner ses clients par des études techniques. Son bâtiment de 550 m² est en phase d'achèvement et l'équipe d'une dizaine de personnes devrait bientôt investir les nouveaux locaux.



L'entreprise **Vins de Propriété et Châteaux de France**, VPCF, a acquis 4 hectares au Martelberg afin de poursuivre sa croissance. Elle est spécialisée dans la commercialisation de vins pour la grande distribution, aussi bien en France qu'à l'étranger. VPCF, actuellement implantée à Monswiller (rue du Baron Chouard), propose plus de 5.000 vins différents et est en capacité, grâce à un système de « picking », de composer des palettes de 100 vins distincts. Concernant les éléments immobiliers, V.P.C.F. a lancé la construction de près de 10 000 m² de locaux (de stockage et de conditionnement) dont 850 m² de surface de bureaux. Son projet comporte d'ores et déjà un schéma d'extension de 5 300 m² de locaux qui viendraient s'ajouter aux surfaces existantes. Dossier à suivre !

Enfin, d'autres demandes d'implantation sont en cours d'analyse par le Comité de Pilotage de cette Plate - Forme départementale d'activités.

Garder nos territoires vivants : la création d'un nouveau Réservoir de Biodiversité

Un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) sera adopté prochainement pour l'Alsace, au terme de quatre années de procédure. Ce schéma fait l'inventaire de nos richesses écologiques et identifie des secteurs stratégiques à préserver, les **Réservoirs de Biodiversité**. Afin de permettre à ces réservoir de remplir leur fonction, de rester des espaces vivants, le schéma instaure des connexions, les Trames Bleues (aquatiques) et Vertes (terrestres) faisant office de corridors écologiques.

Pour le territoire de la région de Saverne, les espaces de prés et de vergers, qui restent importants sur le secteur du piémont des Vosges, n'étaient pas classés en « **RB** ». A l'initiative de M. Jean - Claude Distel engagé dans la préservation des vergers de Thal-

Marmoutier (commune dont il est le maire), une démarche globale de préservation a été entreprise. Rapidement onze autres communes de la CCRS ont proposé de classer des secteurs qui ne seront pas ouverts à l'urbanisation et qui présentent des qualités naturelles remarquables. Ce zonage indique une volonté de préserver notre cadre de vie, de trouver des principes d'équilibre entre la biodiversité et l'aménagement. Il est en effet prévu que les collectivités bénéficient d'un accompagnement des services de l'Etat et de la Région afin de prendre en compte des objectifs de préservation dans le cadre des RB, tout en poursuivant leur développement...durable.

Opération Vergers Solidaires d'Alsace

Des aides pour les propriétaires de vergers

La période de plantation des arbres fruitiers et d'entretien des vergers va commencer, à l'approche de l'hiver et ce jusqu'au printemps. L'opération Vergers Solidaires d'Alsace, engagée l'année dernière sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Saverne se poursuit, pour une 2^{ème} « campagne de sensibilisation et d'actions».



Il s'agit en effet d'inciter les propriétaires, moyennant des aides importantes, à planter des arbres fruitiers hautes - tiges, à entretenir les vergers existants et à planter des haies pour favoriser la bio - diversité.

L'objectif est de sauvegarder les vergers hautes tiges qui font encore partie de notre patrimoine paysager, d'inciter les habitants à valoriser les fruits, mais aussi de proposer du travail à des salariés en insertion. En effet, les travaux de taille des arbres sont confiés à une entreprise d'insertion, Entraide Emploi, et les salariés n'interviennent dans les vergers qu'après avoir suivi une formation en arboriculture. Des moniteurs arboricoles accompagnent ensuite les équipes sur le terrain pour superviser le travail et parfaire les apprentissages. Les associations d'arboriculteurs du secteur participent par ailleurs à l'animation de l'opération en conseillant les particuliers et en regroupant les commandes d'arbres auprès de pépiniéristes certifiés.

Les actions « Vergers Solidaires » se déclinent principalement en trois axes :

- Restauration et entretien des vergers hautes - tiges avec le concours d'une entreprise d'insertion, subvention de 80 % du coût des travaux
- Plantation d'arbres hautes - tiges, subvention de 50 % sur l'achat des fruitiers

- Plantation de haies refuge pour la faune, 70 % de subvention sur l'achat des plants

Les propriétaires intéressés par l'opération sont invités à se faire connaître auprès de la CCRS.

Un dossier sera à constituer avant toute réalisation. Pour plus de renseignements, contactez la communauté de communes au 03 88 71 61 17 ou par courriel à faveline@cc-saverne.fr

Rédacteur : ComCom

Album de famille

Avis de collecte !

Afin de réaliser un joli « Album de famille » de notre village, nous proposons aux personnes qui possèdent des photos ou cartes postales anciennes d'Altenheim, de bien vouloir passer à la mairie avec leurs documents.

Nous vous les scannerons immédiatement, afin de les copier et vous les rapporterez chez vous aussitôt.

Lorsque nous aurons collecté un bon nombre de photos, nous déciderons de leur utilisation finale : parution dans le bulletin communal, exposition, album... Si vous avez d'autres idées, merci de nous en faire part lors de votre passage en mairie.

D'ores et déjà « Merci » pour votre participation active à ce projet et... à bientôt.

Rédactrice : Murielle Wicker

Fête des aînés 2015

Cette année encore, la fête en l'honneur des Aînés de notre village, mise en place par l'ancienne municipalité en 1989, a eu lieu à la salle polyvalente, le 11 janvier 2015. La nouvelle équipe du CCAS a su faire de cette journée un moment de convivialité et de détente pour chacun.



Nous pouvons d'ores et déjà remercier Alain Ringenwald et Thomas Dossmann, cuisiniers professionnels, qui se sont mis bénévolement au service de la commune pour concocter un délicieux repas.

21 personnes de 65 ans et plus, ont pu se libérer et être présentes. Après avoir présenté tous ses vœux à l'assemblée, le Maire a fait observer une minute de silence en mémoire des victimes des fusillades de la semaine précédant la fête et des deux personnes de notre commune décédées en 2014 : Marie-Thérèse Reinhart et Marie-Thérèse Knobloch. Il a ensuite eu une pensée pour tous ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous. Il a fait mention des travaux prévus pour 2015-2016 Rue de Wolschheim, ainsi que des vitraux de l'église à inspecter et rénover.

Le repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur jusqu'au spectacle de « La Budig » cabaret bilingue franco-alsacien de Marlenheim, qui a présenté de manière humoristique l'histoire de l'Alsace d'hier à aujourd'hui, avec une petite crainte pour demain... « So wit et si près ! » Là, les éclats de rire ont fusés ! Tout le monde était alors prêt pour accueillir le Curé du secteur paroissial et le Conseiller Général qui nous ont fait l'honneur de leur présence.

Il ne restait plus qu'à découvrir les 7 reines ou rois de la journée... si la curiosité vous guette, tournez la page...

Rédactrice : Murielle Wicker



Les Reines et Rois de la Journée !

Mme Marianne Dossmann, membre du CCAS



Mme Marie-Thérèse GANTZER



Mme Michèle Knobloch, conseillère municipal
& Mme Danielle Mertz, membre du CCAS



M. Rodolphe Walter



M. Joseph Marxer



M. Michel Krieger, « La Budig »





LA POSTE

Les règles d'or de l'accessibilité de la boîte aux lettres

- ✓ **Règle 1** : Une boîte aux lettres normalisée, bien identifiée et en limite de propriété

Répondant aux normes AFNOR, avec les **noms, prénoms** des habitants, **numéro** de la rue. Accessible aux véhicules automobiles, **en bordure de voie** ouverte à la circulation publique.

- ✓ **Règle 2** : En période hivernale

Pensez à **déneiger votre trottoir** et à laisser un **accès facile** à votre boîte aux lettres.

- ✓ **Règle 3** : Vous êtes propriétaire d'un chien

Assurez vous que Boîte aux lettres et sonnette sont hors de portée de votre chien, maintenez votre portail fermé, **attachez ou isolez votre chien** lors de la présence du facteur dans votre quartier.



LA POSTE



Quelques messages de votre facteur

Afin d'assurer une distribution dans de bonnes **conditions de sécurité** lors des **intempéries hivernales**, veillez à **dégager le trottoir et l'accès** devant votre **boîte aux lettres**.

Si vous avez un **chien**, pensez à placer la **boîte loin de ses crocs...**

Positionnez votre boîte, à **l'entrée de la propriété**, en **bordure de voie** ouverte à la circulation publique, accessible aux véhicules.



Pour que votre courrier arrive vite et bien, choisissez une **boîte aux lettres normalisée**, votre facteur pourra y déposer vos journaux, magazines et plis grand format sans risque de détérioration due aux intempéries. Il pourra aussi y placer des objets encombrants ainsi que des colis, ce qui vous **évitera** des **déplacements inutiles** au Bureau de Poste.

Pour les **objets** à remettre **contre signature** pensez à donner une **procuration** à votre conjoint, vos parents, vos voisins...



Votre **facteur** est également **disponible** pour tous renseignements sur les divers **services du courrier**, pour votre **approvisionnement en timbres et prêts à poster** ...

Notre ancienne factrice Chantal, qui profite actuellement d'une retraite bien méritée, souhaite remercier chaleureusement les habitants d'Altenheim qui l'ont toujours bien accueilli et nous transmet également ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Les Grands Anniversaires 2015

HESS Marie- Madeleine	26 février 1930	85 ans
REINHART Vénérande	31 mars 1935	80 ans
MENGUS Antoine	01 septembre 1935	80 ans
VOLLMAR Marie-Thérèse	17 octobre 1920	95 ans
MARTIN-NETH Marie-Thérèse	20 octobre 1940	75 ans

Notre doyenne :

Mme Marie-Thérèse VOLLMAR : 95 ans

Notre doyen :

M. Antoine GENTNER : 92 ans

Naissances

29 novembre 2014 : Evan GAUDRU, fils d'Anne GAUDRU et Séverin GAUDRU

25 décembre 2014 : Coline Nicole Catherine STORCK, fille de Marie EICHWALD et Frédéric STORCK

Décès

19 décembre 2014 : Marie-Thérèse KNOBLOCH

Agenda des manifestations

- 8 mars 2015** : Fête paroissiale
- 14 mars 2015** : Représentation théâtrale « Altner Band »
- 15 mars 2015** : Représentation théâtrale « Altner Band »
- 21 mars 2015** : Représentation théâtrale « Altner Band »

8 mai 2015 : Commémoration de l'Armistice de la guerre 1939-1945
A l'issue de la messe de Commémoration ainsi que du discours du maire, un vin d'honneur sera servi à l'ensemble des habitants. Une cérémonie de remise du titre de Maire Honoraire à M. Jean-Claude Hollner et d'Adjoint Honoraire à M. Charles Volgringer aura lieu à ce moment-là.

7 juin 2015 : Fête Dieu

N.B. : Les associations qui souhaitent faire paraître une date de manifestation, peuvent le faire savoir à la mairie, afin de l'intégrer dans le prochain bulletin communal.